

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 75 (1984)

Heft: 16

Artikel: L'électricité des années 80 : un second souffle?

Autor: Claude, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-904444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'électricité des années 80: un second souffle?

A. Claude

Cet article parle du développement de l'économie de l'électricité en Europe au cours des années 80, tente de dresser le bilan de la situation actuelle, fait part de quelques réflexions sur son évolution prévisible et traite de l'importance des relations publiques ainsi que de leurs nouveaux thèmes.

Der Beitrag behandelt die Entwicklung der europäischen Elektrizitätswirtschaft im Laufe der achtziger Jahre, versucht eine Bilanz der aktuellen Situation zu ziehen und stellt einige Überlegungen über die voraussehbare Entwicklung an. Dabei wird auf die Bedeutung der Öffentlichkeitsarbeit hingewiesen sowie auf deren neue Schwerpunkte.

1. Introduction

En 1973-74, il y a un peu plus de 10 ans, le quadruplement du prix du pétrole plongeait le monde dans le marasme économique et entraînait une mutation formidable de tout le système énergétique, mutation dans laquelle l'industrie électrique allait tenir un des tout premiers rôles.

Si on examine ce qui s'est passé au cours des dix dernières années, il faut mentionner des *mesures d'économie et d'utilisation rationnelle de l'énergie*, la *recherche de sources d'approvisionnement pétrolier plus sûres* et les *efforts pour remplacer les produits pétroliers*.

Chacune de ces adaptations a contribué, dans des mesures variables selon les pays, à panser les plaies causées par les deux chocs pétroliers et à jeter les bases d'un renouveau économique européen.

Néanmoins, qui dit reprise de l'activité économique dit reprise de la consommation d'énergie, et la situation risquerait fort de se dégrader à nouveau sans une modification radicale des bilans énergétiques nationaux,

2.41 ✓
2.55 ✓

dans le sens d'une réduction sensible de la part des hydrocarbures importés.

2. Adaptations réussies dans l'économie électrique européenne

A ce point de vue, seuls les *producteurs d'électricité* sont parvenus, grâce à la souplesse de leur outil, à s'adapter de façon rapide et significative.

Le tableau I montre que la grande majorité des producteurs d'électricité de la CEE, qui regroupe les pays les plus dépendants des hydrocarbures, ont réussi ainsi une adaptation fondamentale ou sont sur le point d'y parvenir.

A plus long terme, il subsistera néanmoins une différence fondamentale entre les pays qui se seront tournés massivement vers *l'hydraulique et le nucléaire*, et ceux dont la production d'électricité sera restée liée au *charbon*.

Cette différence ne s'exprimera plus tellement en termes de dépendance extérieure, qu'en termes de prix du kWh.

Production d'électricité, part des hydrocarbures

Tableau I

	1973 %	1983 %	Prévision 1990 %
<i>CEE:</i>			
Allemagne	27	13	9
Belgique	76	20	12
Danemark	64	6	16
France	44	7	4
Grèce	49	27	5
Irlande	65	73 (1)	39
Italie	64	55 (2)	49 (2)
Luxembourg	19	10	10
Pays-Bas	93 (3)	66 (3)	54
Royaume-Uni	26	8	5
Suisse	7	2	4 (4)

(1) Principalement du gaz naturel

(2) Amélioration prévue en 1995

(3) Principalement production propre de gaz naturel

(4) Productibilité

Adresse de l'auteur

André Claude, Président de l'UNIPED et du Comité de Direction INTERCOM, 1, place du Trône, 1000 Bruxelles

	1983		
	Hydraulique %	Nucléaire %	Charbon %
<i>CEE:</i>			
Allemagne	5	18	60
Belgique	2	46	28
Danemark	-	-	94
France	25	48	18
Grèce	11	-	62
Irlande	11	-	16
Italie	28	3	10
Luxembourg	55	-	5
Pays-Bas	-	6	24
Royaume-Uni	3	17	73
<i>Suisse</i>	69	29	-

En se limitant aux pays de la CEE, on constate (tab. II) qu'en 1983 seuls deux pays ont opté massivement pour le nucléaire: la France et la Belgique; que la France peut en outre compter sur des ressources hydrauliques appréciables, de même que l'Italie; et que le charbon joue pour tous un rôle important, voire fondamental.

En 1990 (tab. III), la situation aura peu évolué et le charbon demeurera une source d'approvisionnement essentielle pour les producteurs d'électricité d'Allemagne, du Danemark, de Grèce, d'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Il n'est pas contestable que seuls les pays disposant de suffisamment d'hydraulique et de nucléaire pourront offrir à leurs consommateurs une électricité au prix le plus bas, ce qui est un élément déterminant pour les pays vivant de l'exportation.

Ceux-là aussi auront le maximum de chances de voir s'ouvrir pour l'électricité de nouveaux marchés et de trouver, après 10 ans de crise, un second souffle.

3. Les atouts de l'électricité

Il est temps d'examiner à présent de quels atouts dispose notre industrie dans le contexte énergétique des années 80.

Jusqu'ici, à l'exception des pays disposant d'énergie hydraulique en abondance, l'électricité a toujours été réservée à des usages dits spécifiques, principalement l'éclairage et la force motrice. Par contre, l'énorme marché des applications thermiques (chaleur industrielle et chauffage des locaux) lui était pratiquement fermé à cause de

son prix élevé, comparé à celui des combustibles.

A ce handicap, s'ajoutait le reproche fait à la chaleur «électrique» d'être gaspilleuse en énergie primaire.

Aujourd'hui, grâce à la mutation accomplie par la plupart des pays, ces deux obstacles sont en passe d'être balayés.

Dans les conditions actuelles en effet, et plus encore dans l'avenir, l'expansion des usages de l'électricité (à base d'hydraulique, de nucléaire ou de charbon), au détriment des usages de la flamme (à base d'hydrocarbures), va dans le sens d'une *gestion rationnelle* – au sens large – des ressources énergétiques de la planète et consacre la distinction, devenue évidente depuis 10 ans, entre les sources d'énergie «nobles» et les autres.

Sur le plan de la rentabilité, l'évaluation favorable du prix de l'électricité par rapport à celui des hydrocar-

bures lui ouvre deux marchés particulièrement prometteurs:

- dans l'industrie, le champ immense des applications de l'électrothermie, faisant appel à toutes les facettes des phénomènes électromagnétiques: l'effet Joule, l'induction, les plasmas et toute la gamme des rayonnements
- dans le tertiaire et l'habitat, le chauffage des locaux, pour lequel le chauffage électrique par accumulation d'une part et la pompe à chaleur d'autre part offrent dès à présent des solutions attrayantes.

4. Renforcement des services

Que l'électricité devienne une source d'énergie prépondérante, chacun de nous l'appelle de ses vœux, et il semble bien que l'on en prenne, lentement mais sûrement, le chemin. Les statistiques montrent par exemple que dans la CEE l'importance relative de l'électricité a doublé en 20 ans et que cette évolution s'est fortement accélérée au cours de la dernière décennie.

Toutefois, ce surcroît d'importance comporte pour les producteurs-distributeurs d'électricité son contrepoint d'obligations sous forme d'un *renforcement de la qualité du service offert*.

À côté de mesures techniques pour assurer l'approvisionnement, le service à la clientèle prendra pour sa part des formes de plus en plus variées, par exemple, en ce qui concerne:

- les conseils en matière technique (les choix d'équipements) et tarifaire (le meilleur usage des tarifs),
- la simplification des procédures administratives et de la facturation,

	Prévision 1990		
	Hydraulique %	Nucléaire %	Charbon %
<i>CEE:</i>			
Allemagne	4	30	54
Belgique	2	59	24
Danemark	-	-	84
France	19	74	4
Grèce	14	-	79
Irlande	7	-	54
Italie	20	8	19
Luxembourg	47	-	11
Pays-Bas	-	6	40
Royaume-Uni	3	19	73
<i>Suisse</i>	59	36	-

-
- l'adaptation du rythme des relevés et de la facturation aux besoins de la clientèle,
 - l'approche sélective des cas sociaux.

A ce dernier point de vue, nos activités de service d'utilité publique pourraient bien prendre une dimension nouvelle et inconfortable à assumer, dans la mesure où l'électricité en viendrait à être considérée comme un bien essentiel, dont nul ne peut être privé, même s'il est en défaut de paiement . . .

5. Relations publiques : nouveaux thèmes

Dans le domaine des relations publiques des «électriciens», les thèmes

dominants de la décennie écoulée avaient trait principalement à la politique énergétique et, pour les pays concernés, à la défense de l'énergie nucléaire.

S'il est clair que la controverse à propos de l'énergie nucléaire n'a rien perdu de son acuité dans certains pays, on peut dire que dans l'ensemble les mouvements contestataires se sont tournés vers d'autres cibles et commencent à se préoccuper davantage des pluies acides que des déchets nucléaires.

Comme nouveaux thèmes dominants, intéressant le public dans les années 80, il y en a principalement deux:
- tout d'abord, la place de l'électricité et de ses nouvelles applications dans la politique énergétique,

- ensuite, les interactions entre le fonctionnement de notre industrie et l'organisation de la société dans son ensemble.

Les relations publiques de notre industrie auront à l'avenir à assurer un rôle essentiel, à la mesure du développement des besoins énergétiques de l'homme. Ceux-ci vont nous conduire à devoir faire des choix où nous nous heurterons nécessairement à ceux des autres composantes de la société. Harmoniser ces diverses tendances, modérer les uns au profit des autres tout en laissant à chacun le droit de réaliser ses objectifs, voilà la tâche particulièrement importante que les relations publiques auront à remplir au cours de ces années 80 comme elles l'ont fait dans le passé.